

GÉRER SES PRÉFÉRENCES DE PAIEMENT

SOLUTION **stripe**

STRIPE est la solution de paiement en ligne retenue par le Gcs Sara afin de permettre à vos patients de régler par carte bancaire leur téléconsultation. Des frais seront appliqués par la plateforme STRIPE, soit 1,4% + 0,25€

Exemple : pour une consultation à 25 euros, 0.60€ seront prélevés par Stripe

Pour en savoir plus sur les conditions : <https://stripe.com/fr/pricing>

Le Gcs Sara n'est pas impliqué dans le processus de facturation :

- 🔗 les données bancaires ne sont pas stockées sur les serveurs du Gcs Sara
- 🔗 le Gcs Sara ne peut en aucun cas être tenu responsable en cas de litige entre le patient et le professionnel de santé réalisant la téléconsultation.

FONCTIONNEMENT

- 🔗 Vous pouvez **définir un montant à payer** pour chaque téléconsultation.
- 🔗 **Le patient devra saisir ses coordonnées bancaires** avant la téléconsultation.
- 🔗 **Le paiement n'est pas immédiat**, seule une empreinte bancaire est enregistrée.
- 🔗 A la fin de la téléconsultation, ou plus tard via le tableau de bord, vous pourrez choisir de facturer un **montant personnalisé**, dans la limite du montant que vous aurez défini lors de la planification.
- 🔗 **A la validation de l'acte**, le montant sera débité au patient et crédité sur votre compte STRIPE.

ASSOCIER SON COMPTE STRIPE

Depuis www.sante-ara.fr/teleconsultation, cliquez sur « **Mes préférences** » dans le menu de gauche ou accéder directement au lien : www.sante-ara.fr/teleconsultation/preferenceUtilisateur

Un bouton **ASSOCIER UN COMPTE STRIPE** est disponible :

Ce bouton vous renvoie vers le site d'où vous pouvez créer un compte ou utiliser un compte déjà existant.

stripe

Vous avez déjà compte Stripe ? [Connexion](#)

GCS SARA aimerait commencer à accepter des paiements avec Stripe.
Prenez une minute pour répondre à quelques questions et vous pourrez ensuite commencer. GCS SARA pourra accéder à vos données et créer des paiements et des clients en votre nom.

Activer votre compte
Nous devons en savoir plus sur vous et votre entreprise avant que vous ne puissiez utiliser Stripe pour traiter des paiements. Sauf dans les cas indiqués ci-dessous, seuls le propriétaire du compte et les administrateurs pourront visualiser les informations que vous fournissez. [En savoir plus](#) →

Où êtes-vous établi ?

Pays
France

Si votre pays n'apparaît pas, faites-nous savoir que Stripe vous intéresse.

Votre produit

Site web de l'entreprise
<https://monentreprise.fr>

Vous ne possédez pas encore de site web ? Vous pouvez indiquer un lien vers un magasin d'applications ou vers un compte de médias sociaux (de préférence un compte professionnel).

A la fin du processus, vous êtes redirigé vers la plateforme Sara et votre écran évolue afin d'afficher la confirmation d'association « SARA / STRIPE » .

Vous pouvez ici définir le **montant par défaut** que vous souhaitez facturer aux patients.

A chaque nouvelle planification d'une téléconsultation, ce montant vous sera proposé mais il sera toujours possible de le modifier à ce moment-là.

Proposer le paiement par carte bancaire via stripe

STRIPE est la solution de paiement en ligne retenue par le GCS SARA afin de régler par carte bancaire leur téléconsultation. Des frais seront appliqués par la plateforme STRIPE.
Le GCS SARA n'est pas impliqué dans le processus de facturation :
- les données bancaires ne sont pas stockées sur les serveurs du GCS SARA.
- le GCS SARA ne peut en aucun cas être tenu responsable en cas de litige entre le patient et le professionnel de santé réalisant la téléconsultation.

Fonctionnement

Vous pouvez définir un montant à payer pour chaque téléconsultation.
Le patient devra saisir ses coordonnées bancaires avant la téléconsultation.
Le paiement n'est pas immédiat, seule une empreinte bancaire est enregistrée.
A la fin de la téléconsultation, vous pourrez choisir de facturer un montant personnalisé, dans la limite du montant que vous aurez défini lors de la planification.
A la validation de l'acte, le montant sera débité au patient et crédité sur votre compte STRIPE.

Vos préférences STRIPE

Référence de votre compte STRIPE : [acct_1B...3hmWOz](#) [désactiver le lien entre STRIPE et le GCS SARA](#)

La désactivation ne supprime pas votre compte, elle supprime simplement l'association entre vos comptes STRIPE et SARA

Montant par défaut à facturer pour une téléconsultation : **25** € Des frais vous seront appliqués par la plateforme STRIPE (voir conditions)
(le montant reste modifiable à chaque téléconsultation)